Élections législatives (12 & 19 juin 2022)

06 mai 2022

Date limite d'inscription sur les listes électorales*

*en mairie ou par courrier (sous réserve article L30)

Entre le 19 et le 22 mai 2022

Réunion de la commission de contrôle (J-24 à J-21)

23 mai 2022

Début de la campagne électorale*

*mise en place des panneaux électoraux à proximité immédiate de chaque bureau

Au plus tard le 07 juin 2022

Mise à disposition des électeurs du tableau des inscriptions*

*prises sur la base de l'article L30 et des radiations intervenues depuis la réunion de la commission de contrôle

04 mai 2022

Date limite d'inscription sur les listes électorales*

*dématérialisée (sous réserve article L30)

07 mai 2022

Début des inscriptions : article L30 du code électoral

*Le lendemain de la réunion de la commission de contrôle et au plus à J-20 (lundi 23 mai 2022)**

*publication du tableau des inscriptions et radiations depuis la dernière réunion de la commission de contrôle.
*Mise à disposition des électeurs pendant 07 jours aux heures d'ouverture des services

02 juin 2022

Date limite pour déposer une demande d'inscription sur la base de l'article L30

09 juin 2022 (18 heures)

Date et heure limite pour notifier au maire la liste des assesseurs et délégués*

*désignés par les candidats pour le premier tour

Élections législatives (12 & 19 juin 2022)

12 juin 2022

Premier tour

11 juin 2022 (18 heures)

Clôture de la campagne électorale du premier tour

13 juin 2022

Ouverture de la campagne électorale pour le second tour

16 juin 2022 (18 heures)

Date et heure limite pour notifier au maire la liste des assesseurs et délégués*

*désignés par les candidats pour le second tour

18 juin 2022

Clôture de la campagne électorale du second tour

19 juin 2022

Second tour

22 juin 2022 (18 heures)

Date et heure limite de recours contre l'élection du premier tour*

*Conseil Constitutionnel

29 juin 2022 (18 heures)

Date et heure limite de recours contre l'élection du second tour*

*Conseil Constitutionnel